

## RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

**Travail - Justice - Solidarité** 

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

## SOCIÉTÉ GUINÉENNE DU PATRIMOINE MINIER

E-mail : infos@soguipami.net - Site Web : www.soguipami.net
Tél : 669 30 16 16 Immeuble Fria Base Kaloum BP : 931 CONAKRY - GUINEE

## Un important développement de l'activité commerciale de la SOGUIPAMI depuis l'avènement du CNRD.

La société guinéenne du patrimoine minier (SOGUIPAMI), connait une croissance importante de ses activités de commercialisation de minerai depuis l'avènement du CNRD le 5 septembre 2021.

En raison du rôle et des missions confiés à la SOGUIPAMI, il a été décidé par décret, de son rattachement direct au Président de la République. Cette mise sous tutelle de la plus haute autorité du pays est l'expression de l'importance de cette société dans le développement de l'activité minière nationale par une gestion rigoureuse du portefeuille minier de l'Etat et accompagnement professionnel des investisseurs dans le secteur.

La SOGUIPAMI dont l'unique actionnaire est l'Etat, contribue de plus en plus au budget de l'Etat et ce, depuis 2017.

CONTRIBUTION EN IMPOTS ET TAXES	Montants en 2018	Montants en 2019	Montants en 2020	Montants en 2021
Impôt sur les sociétés	3 138 138 900	5 799 190 997	4 431 816 000	6 173 068 593
Dividendes versés à l'Etat	2 500 000 000	2 500 000 000	5 000 000 000	6 000 000 000
TVA sur fournisseurs	16 387 875	17 264 475	16 942 120	24 187 500
Retenues sur salaires et versements forfaitaires	203 745 250	335 401 683	237 636 450	360 070 756
Retenues sur prestataires étrangers	355 943 944	93 333 334	263 199 652	344 701 350
Autres contributions	111 016 787	722 482 305	305 667 710	161 370 217
Total estimé	6 325 232 756	9 467 672 794	10 255 261 932	13 063 398 416
Progression de la contribution directe de la SOGUIPAMI au budget national		50%	8%	27%

Après l'avènement du CNRD la SOGUIPAMI a été dotée d'un nouveau conseil d'administration qui a Arrêté les comptes 2021 et adopté le Budget de la société pour 2022.

Dans le cadre de la bonne gouvernance de la société, les représentants de l'Etat ont tenu l'Assemblée Générale ordinaire : portant décision de l'actionnaire unique, au cours de laquelle il a été décidé de verser des dividendes de dix milliards de francs guinéens au Trésor public, au titre de 2021.

Le changement intervenu à la Direction générale de la société au mois de janvier 2022, a permis à la nouvelle équipe de direction de la SOGUIPAMI d'engager un vaste programme de négociations des droits de commercialisation avec les sociétés Chalco, CDM-CHINE, AMR, SPIC et SMB.

Ces négociations ont permis la signature des accords de commercialisation avec effet rétroactif pour certaines sociétés qui étaient en production depuis 2018, 2019 et 2020.

Dans la mise en œuvre de son plan d'action annuel 2022, la direction générale de la SOGUIPAMI a recouvré les arriérés de droits de commercialisation sur les sociétés Chalco, CDM CHINE et SMB, ce qui a entrainé une forte augmentation des revenus de la Soguipami au premier semestre 2022, avec un chiffre d'affaires de GNF 74.8 milliards et un résultat brut avant impôt de GNF 64.4 milliards.

Dans le domaine des partenariats et des relations bilatérales, la Direction générale de la société a procédé :

- à la signature avec l'ONHYM d'un protocole d'accord renouvelant l'accord de coopération scientifique de 2014.
- à la signature avec MANAGEM d'un accord d'accompagnement technique pour le développement des permis de recherche sur l'Or et les métaux de base de la SOGUIPAMI à Siguiri.

Outre les activités de commercialisation, de gestion du portefeuille minier de l'Etat, la SOGUIPAMI a poursuivi les travaux d'exploration sur les permis d'or à siguiri et de diamant situé à cheval entre les préfectures de Kissidougou et Kérouané.

Dans le cadre de la diversification de son portefeuille minier, le Gouvernement guinéen a mis à la disposition de la SOGUIPAMI, un permis promotionnel sur le Nickel et le Cobalt à Lola. Des consultations sont en cours avec des partenaires intéressés à son développement dans le cadre d'une joint-venture.

Les difficultés d'hébergement dans la zone minière de Loila à Mandiana, font que la société envisage la réalisation de résidences locatives, pouvant abriter les prestataires et visiteurs de la société des mines de Mandiana.

L'élan pris par la société sous l'impulsion et la mise en œuvre des hautes orientations du chef de la transition, permettra à la SOGUIPAMI d'être dans les 3 années à venir, une véritable société minière générant des profils importants pour le budget de l'Etat.

Bonne fête au Président de la transition, aux membres du CNRD et à tous les Guinéens et Guinéennes.

## LA SOGUIPAMI